



Présents : 9

Absents excusés : Jean-Pierre GIOVANINI (procuration donnée à Claude HUEBER) – Céline NAVIET (procuration donnée à Corinne SMITH)

Les décisions ont été prises à l'unanimité.

1) Préparation des budgets

L'équipe étudie le budget des charges à caractère général.

2) Changement de destination

Le conseil autorise le maire à changer la destination des vestiaires sportifs en cabinet d'infirmières.

Le changement est accordé par la DDT.

Le loyer est fixé à 200 € hors charges.

3) Ouverture de la bibliothèque

La mairie va s'organiser pour que la bibliothèque puisse ouvrir en respectant les obligations sanitaires.

4) Divers

Coupe de sécurité réalisée par la Société Pierrot chemin de La Roche Jean.

Jean-François Gremaux dispose d'une clef de la décharge et gère le cahier de suivi de son utilisation.

Un enrobé d'un chemin (lotissement) a été détérioré par un chenillard une entreprise ; celle-ci a été contactée pour réparer les dégâts.

Paul Salignon souhaite créer une association à but non lucratif pour réparer des matériels électroménagers. Il aurait besoin d'un local. Un local sous la salle des fêtes lui a été proposé. Celui-ci semble convenir, quelques travaux électriques sont à prévoir et il aurait besoin d'un point d'eau. On pourrait ajouter la réparation des vélos des enfants. Cela permettrait de favoriser la réparation des objets plutôt que de les jeter, lutter contre l'obsolescence programmée. M. Salignon souhaite trouver des personnes pour s'engager avec lui dans cette association.

L'association du Verger aurait besoin d'une prise de courant pour son local. Cela va être fait.